

## Rencontre avec Claire LAMBRINIDIS, Coordinatrice du CLSM de Fontaine

Entretien réalisé en 2024 puis informations mises à jour en avril 2025



### Carte d'identité

**Année de création :** 2015

**Nombre d'habitants de la commune :** 23 049 habitants

**Nombre de partenaires au sein du CLSM :** 80 environ.

**Elu référent pour le CLSM :** M. Denis BAUDET, Conseiller municipal délégué à la politique de la santé et à la petite enfance

**Coordinatrice :** Claire Lambrinidis

**Réunions de pilotage/Gouvernance :** Comité de pilotage annuel du Conseil Local de Santé intégrant le CLSM + groupes de travail thématiques

**Service de rattachement :** Service communal d'Hygiène et de Santé de la ville de Fontaine

**Bonjour Claire, nous sommes ravis de pouvoir te rencontrer aujourd'hui pour échanger au sujet du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Fontaine que tu coordonnes depuis 2020. En quelques mots, pourrais-tu nous rappeler le contexte dans lequel le CLSM a été créé ?**

Le CLSM s'est créé suite au diagnostic santé réalisé sur la commune en 2015 et aux besoins exprimés par les acteurs de terrain du territoire. Ces derniers sont régulièrement amenés à travailler sur des situations liées à des problématiques de santé mentale.

Ces professionnels ont fait remonter :

- Des difficultés d'accès aux soins et de suivi médical,
- Des difficultés de cohabitation dans la Cité,
- Une souffrance psychologique en lien avec la précarisation des conditions de vie,
- Des secteurs de psychiatrie adulte et enfant saturés,
- Des difficultés d'orientation et d'accompagnement des personnes en souffrance.
- Des difficultés à se repérer dans l'offre de soins et de prévention :

Le CLSM a alors bénéficié d'un soutien politique fort. La collectivité s'est engagée seule dans cette démarche pendant 5 ans avant de solliciter un financement pour le poste de coordination auprès des l'ARS. Ceux-ci sont arrivés en 2020 et ont en effet permis le recrutement d'une coordinatrice.

### Quelle est la feuille de route qui t'a alors été confiée ? Quelles sont les grandes orientations qui animent le quotidien du CLSM ?

Le fonctionnement et la mission du CLSM de Fontaine repose et se décline autour de trois piliers :

- 1) L'organisation d'actions de promotion de la santé mentale, incluant entre autres les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)
- 2) La coordination de la « cellule situations de vie complexes »
- 3) La formation des professionnels du territoire dans les structures et l'accompagnement des dispositifs dédiés à la santé mentale.

Chaque CLSM fonctionne différemment. Pour nous à Fontaine, la santé mentale est réellement considérée comme un **axe transversal de chacune des politiques publiques** et se décline sur l'ensemble des politiques de la ville. On parle tout autant ici de la santé des seniors que de celles des enfants, que du travail des médiateurs santé qui œuvrent autour de l'accompagnement vers le soin. Le CLSM est un dispositif complètement intégré dans *l'Espace santé* de la ville (auprès du Lieu d'écoute, des médiatrices santé, du Centre de santé sexuelle, etc.). Nous visons une **prise en charge globale de la personne**, qui repose avant tout sur **le lien, la rencontre**. C'est pourquoi avec mes collègues, nous portons des projets transversaux dont la thématique se relève prioritaire et est validée par la ville. Je travaille par exemple sur la thématique des écrans d'un point de vue plus large « prévention/promotion de la santé », et participe au groupe de travail « Compétences Psycho-sociales (CPS) pour les enfants de 0-11 ans ». On repère bien ici la transversalité de la santé mentale. Nous sommes une équipe pluridisciplinaire pour assurer un étayage complet autour des personnes.

### Comment fonctionne le CLSM ? Pour quelle gouvernance avez-vous opté à Fontaine ?

L'organe de gouvernance est le **Comité de Pilotage (COPIL)** qui se réunit une fois par an, à la fois pour le Conseil Local de Santé (CLS) et pour le CLSM. Pour répondre à la logique de 4 quarts propre aux CLSM, des élus, des professionnels de santé ainsi que des représentants des proches et des aidants familiaux (avec la présence de l'UNAFAM) prennent part à nos instances de gouvernance et de pilotage. **L'objectif en 2024** visait à encourager et permettre **la présence et la contribution des personnes concernées**, ce qui représente un challenge essentiel

pour le CLSM. Nous avons commencé par organiser notamment des rencontres conviviales autour d'un goûter avec les personnes concernées fontainoises. L'idée est réellement de pouvoir créer une dynamique, et surtout un lien de confiance. En réalité, les usagers sont très représentés dans les actions-mêmes qu'ils et elles contribuent à développer et à mettre en œuvre.

Au-delà du COPIL, le CLSM fonctionne autour de **plusieurs groupes de travail**, définis sur la base du diagnostic territorial qui avait été mené dans le cadre du CLS :

- Des réunions plénières ont lieu tous les deux à trois mois pour des formations et/ou présentations de dispositifs aux professionnels du territoire
- Un Groupe de travail de préparation des SISM se constitue chaque année
- Des Groupes de travail thématiques se développent :
  - Le rapport des jeunes aux écrans et l'accompagnement des parents
  - La santé des Jeunes 12/25 ans, autour de l'isolement en fil rouge (écrans, réseaux sociaux, consommations, vie sexuelle et affective, alimentation...)
  - La prévention des consommations excessives ou à risque
  - La santé des 0-11 ans (axe santé mentale des 0-11 ans et CPS)

L'idée demeure que nous allons « là où l'énergie se met en place ». Par ailleurs, il n'existe pas encore de groupe de travail ou collectif en tant que tel mais encore une fois, la participation des personnes concernées est un axe majeur de notre travail depuis 2024.

### **Avec quels partenaires travailles-tu au quotidien ?**

Nous travaillons en lien étroit avec le Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI), le Département, l'Education nationale, les soignants libéraux du territoire, les services de la ville (Maisons des Habitants, service Logement, Petite enfance, Police municipale, etc.), des associations comme l'AFIPH, l'ALHPI, le Centre Collaborateur de l'OMS (CCOMS) qui coordonne les CLSM à l'échelle nationale, etc.

### **Quelles actions phares (et peut-être pérennisées) ont par exemple été mises en place ces dernières années ?**

\* **Escape Game « Santé mentale »** dans la ville

\* **SISM** : Nous avons une belle programmation depuis 4 ans. Par exemple : des randonnées nocturnes dans le parc des Vouillants avec des élus et des habitants ; la projection du film « La forêt de mon père » en présence de la réalisatrice Véro Crozberg auprès du grand public et de scolaires/lycéens ; des ateliers socio-

esthétiques à l'espace Nelson Mandela (estime et confiance en soi) ; l'animation de l'outil du « Jardin du dedans » développé par le PSYCOM avec des CE2/CMI dans le jardin partagé de la Poya ; une bibliothèque vivante (appuyée par Promotion Santé 38) ; la visite d'un habitat inclusif avec l'AFIPH ; des ateliers créatifs avec le centre de loisirs Cap Ados... et tout ce qui continue à s'écrire collectivement !

\* **La mise en place du « Parcours scolaire »** : Chaque classe de chaque niveau scolaire des établissements de Fontaine reçoit une invitation à intégrer le parcours et les événements proposés : les Cours Moyens sur la question des CPS et de l'usage des écrans ; les Grandes Sections de maternelles ont tous accès à une représentation du spectacle « Les bonbons de l'attention », autour de l'usage des écrans. Nous observons une grande portée de cette sensibilisation. Le parcours doit aussi intégrer la prévention bucco-dentaire et l'alimentation. Enfin, un parcours ludique « santé mentale dans la ville » est proposé à tous les jeunes élèves.

\* **Atelier « la santé mentale dans mon quartier »** animé par Sandra Chaparoff, du CCOMS. Cet atelier a rencontré un vif succès auprès des habitants et de nos collègues dans les services.

### Quels sont les projets du CLSM en cette année 2025 ?

#### **Volet 1: Conférences et formations pour les professionnels de terrain**

- La poursuite **des conférences plénières pour les professionnels** : santé mentale et précarité ; jeunes - internet - réseaux sociaux ; Forum interCLSM sur les ressources en santé mentale dans l'agglomération grenobloise pour les adolescents,
- Un **lien renforcé avec la CPTS** (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) pour accompagner les soignants sur les questions psychiques.
- Le développement des **formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)** pour les agents et les acteurs de la jeunesse, afin de mieux préparer les professionnels à répondre aux besoins de santé mentale des jeunes et des habitants.

#### **Volet 2: Sensibilisation à la santé mentale pour les professionnels et les habitants**

- Un **cycle de sensibilisation à la santé mentale** à destination des professionnels du territoire, en partenariat avec Promotion santé 38,
- La finalisation et l'animation d'une **balade ludique de type « escape game » dans la ville** pour sensibiliser de manière interactive à la santé mentale et à l'altérité (l'inauguration est prévue lors des SISM 2025),

- L'organisation le 13 mai du **Forum Santé vous bien ! 2025** sur la thématique « santé mentale », dédiée à la sensibilisation et à l'exploration du bien-être psychique,
- La **coordination des SISM 2025** : Renforcer les liens entre santé mentale et lien social à travers des événements réunissant les différents acteurs locaux, afin d'encourager la prise en charge et la déstigmatisation des troubles psychiques.

### **Volet 3 : Soutien aux aidants et usagers de la psychiatrie**

- Renforcer le lien avec les aidants et les structures d'accompagnement pour mieux répondre à leurs besoins et leur offrir des outils de soutien et de réinsertion sociale.

### **Volet 4 : Développement des Cellules Situations de vie complexes**

- Préciser les modalités de fonctionnement de la cellule « situations complexes », en améliorant la collaboration entre la psychiatrie, la ville et les urgences.
- Assurer une meilleure prise en charge des situations complexes en continuant à mobiliser un large réseau de professionnels.

### **Volet 5 : Actions ciblées pour les jeunes**

- Développer l'installation de **l'escape game « Téo, t'es où ? »**, sur la prévention des consommations à risque, en collaboration avec les collègues et les acteurs de la jeunesse.
- Organiser des actions pour et avec les jeunes, visant à les **sensibiliser aux risques psychiques** et à leur donner des **outils pour gérer leur santé mentale** (par exemple : **le PSSM jeunes**).
- Poursuivre la **structuration du groupe de travail « santé des jeunes »**, avec des interventions renforcées auprès des jeunes et des collègues pour mieux les accompagner dans leur parcours de vie, les outiller pour la suite.

### **En particulier sur l'usage des écrans :**

- Finaliser la **mallette pédagogique "les écrans, oui mais pas tout le temps"** à destination des professionnels et des familles (sélection de ressources opportunes pour animer des ateliers avec les parents et les jeunes, se nourrir de repères et s'outiller pour son quotidien ou sa pratique),
- Organiser la **journée de présentation des mallettes pédagogiques** avec une journée portes ouvertes auprès des familles et des professionnels,
- Organiser des **temps de sensibilisation "café des parents"** auprès des parents, en hors les murs, ou autour de spectacles ouverts aux parents,
- Poursuivre les **interventions auprès des collégiens**, et ce en partenariat avec les services Égalité et Jeunesse,
- Proposer le **« défi sans écrans » dans les écoles élémentaires**, dans l'objectif de faire découvrir aussi les alternatives aux écrans présentes dans la ville.

## Quels sont les financements du CLSM ?

Il s'agit de financements de l'Agence Régionale de Santé et de la ville de Fontaine principalement pour la coordination ; nous recevons aussi des fonds de la Politique de la ville avec le contrat de ville pour les actions développées sur le Quartier Prioritaire de la Ville de Fontaine et puis nous répondons à certains appels à projets (tels que celui de la MILDECA), etc.

## Vois-tu des liens entre les projets que tu mènes et le PTSM ? Y aurait-il selon toi des liens à créer ou à renforcer ?

Notre projet d'intégrer des personnes concernées dans les instances de gouvernance du CLSM résonne beaucoup avec l'action priorisée du PTSM autour de la création d'un Comité départemental d'usagers.

Je vois aussi divers ponts : valoriser les actions réalisées sur les territoires autour de la prévention et la promotion de la santé mentale ; améliorer le parcours de soin des personnes repérées par les services et faciliter les prises en charge ; soutenir et développer le réseau de prévention du suicide sur le territoire de la Ville de Fontaine ; former sur les Troubles du Neurodéveloppement (TND) les professionnels de terrain pour accompagner les pratiques professionnelles ; développer la formation PSSM auprès des agents de la collectivité et des habitants de la Ville ; exposer et accompagner d'échanges la campagne des 10 portraits de personnes concernées par la lutte contre la stigmatisation... et poursuivre l'accompagnement du bien-être, de la déstigmatisation des troubles psychiques, et du repérage des lieux ressources auprès des habitants !

## Pour conclure, quelle dynamique souhaites-tu insuffler dans le CLSM à travers sa coordination ? Qu'est ce qui te semble finalement guider la mise en œuvre de ta feuille de route ?

Le CLSM de Fontaine est vivant, il se veut un espace de rencontres et d'échanges pour tous. C'est à la fois un « outil » pour trouver des ressources (où parler ? où orienter ?), pour penser et se décaler dans ses pratiques, et l'organe pour imaginer des actions en transversalité dans la Cité. La dynamique du CLSM vise à insuffler de l'énergie pour faciliter l'interconnaissance des acteurs locaux : nous allons plus facilement demander de l'aide ou un soutien à une personne que l'on connaît.

La feuille de route du CLSM se veut ouverte, réactive aux besoins du terrain, adaptable. **Le lien** me paraît être essentiel au-delà des thématiques priorisées sur ce territoire. La participation de chacun est le maillon de notre fonctionnement. La

question est bien plutôt : comment faciliter l'accès à cet outil de démocratie sanitaire, tout en respectant les points de vue de chacun, pour créer, ensemble des actions concrètes et identifiées comme nécessaires ?

Finalement le CLSM de Fontaine peut être symboliquement représenté par un vélo, il transporte les gens, les idées, et met de l'air dans nos systèmes limbiques pour souffler ou prendre du recul sur les situations vécues qui génèrent de l'impuissance, et ce que l'on soit citoyen ou professionnel. Le vélo permet de circuler facilement, plus ou moins rapidement, et puis, on peut tous apprendre à faire du vélo !

**Pour contacter le CLSM :**

[clsm@ville-fontaine.fr](mailto:clsm@ville-fontaine.fr)

04 76 26 63 46

Espace santé, 11 place des écrins, 38600 FONTAINE